



Conseil économique et social

Distr. générale
14 septembre 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

Dix-neuvième session

Genève, 24-26 novembre 2009

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail et priorités du Groupe de travail

Projet de bilan des résultats effectifs pour l'exercice biennal 2008-2009

Note du secrétariat

1. Comme demandé dans le «plan d'action pour la réalisation d'évaluations biennales de l'exécution des sous-programmes» du Groupe de la planification, du suivi et de l'évaluation des programmes, le secrétariat a établi le présent projet de bilan des résultats effectifs pour l'exercice biennal 2008-2009.
2. Ce document est présenté au Groupe de travail pour examen.
3. Le secrétariat modifiera le projet en fonction des débats du Groupe de travail et le soumettra au Comité du commerce.

I. Introduction

4. Le Groupe de travail a tenu sa dix-huitième session annuelle les 3 et 4 novembre 2008, avec trois réunions-débats consacrées à l'«Initiative relative à un modèle de surveillance des marchés», à l'«Initiative sectorielle concernant les équipements utilisés en milieu explosif» et aux «normes privées».

5. En application du cadre directeur (reproduit dans l'annexe) pour l'auto-évaluation du Groupe de travail, le secrétariat a distribué un formulaire d'évaluation, qui a été rempli par 30 participants (environ un tiers des participants). On trouvera dans la section 2 les résultats concernant le niveau de satisfaction associé à différents aspects de la dix-huitième session annuelle, et dans la section 3 des réponses aux questions posées dans le cadre directeur pour l'auto-évaluation du Groupe de travail concernant l'utilisation de ses recommandations par les décideurs nationaux et par les milieux professionnels (voir la rubrique «Champ d'application» du cadre directeur pour l'auto-évaluation en annexe).

II. Session annuelle du Groupe de travail

6. Le tableau 1 a été établi à partir des réponses à la première partie du formulaire d'évaluation, où les participants étaient invités à évaluer différents aspects de la réunion considérés comme indicatifs de la qualité. Il en ressort que les participants ont jugé la qualité globale et la pertinence des thèmes retenus «très bonnes» (4,2 sur un maximum de 5)¹. Tous les autres critères ont également été notés «très utiles».

Tableau 1

Niveau de satisfaction, par élément, pour la session annuelle¹

Pertinence du sujet	4,3	Qualité des exposés	4
Connaissances acquises	4	Qualité des débats	3,8
Échange d'informations	4	Équilibre entre exposés et débats	3,9
Établissement de contact	4	Modalités d'organisation	4
Pratiques acquises	3,9	Qualité de la documentation écrite	4
Qualité globale	4,2		

III. Utilisation faite des recommandations

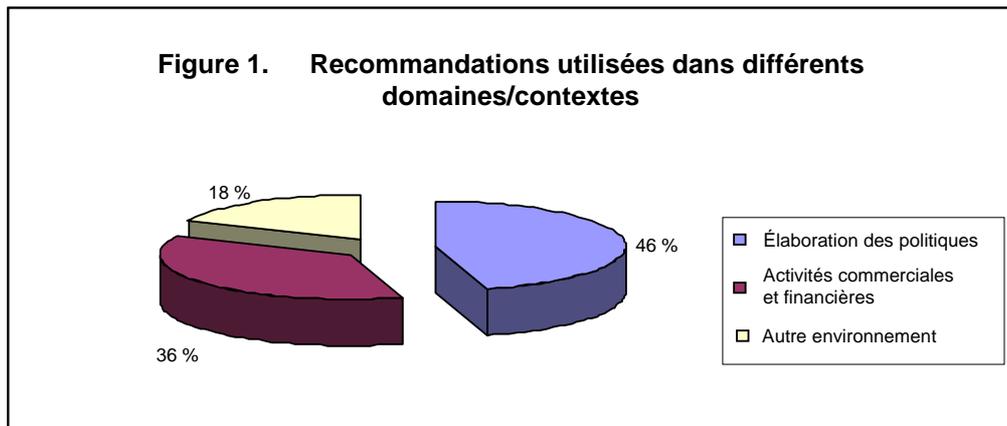
7. La deuxième partie du questionnaire avait pour but d'obtenir des renseignements de la part des participants sur trois aspects de l'utilisation qu'ils font des recommandations du Groupe de travail. Ces trois aspects correspondent aux trois paramètres de l'évaluation (voir la rubrique «Champ d'application» du cadre directeur pour l'auto-évaluation en annexe).

8. Premièrement, la *mesure* dans laquelle les participants utilisent les recommandations du Groupe de travail a été évaluée par la proportion de déclarations d'utilisation. Les résultats montrent que 28 sur 30 participants (94 %) ont déclaré utiliser les recommandations du Groupe de travail dans leur environnement professionnel.

¹ L'échelle était la suivante: 1 = inutile/médiocre, 2 = quelquefois utile, 3 = utile, 4 = très utile/bon, 5 = extrêmement utile.

9. Deuxièmement, les participants étaient invités à indiquer dans quel *domaine/contexte* ils utilisaient ces recommandations. Les résultats montrent que 46 % les utilisent dans leur activité d'élaboration des politiques, 36 % dans leurs activités commerciales et financières et 18 % dans un autre environnement professionnel (voir la figure 1).

10. Troisièmement, il était demandé d'indiquer *quelle recommandation* était expressément utilisée par les participants aux sessions du Groupe de travail; ont le plus fréquemment été citées les recommandations L (Modèle international pour la mise en œuvre de bonnes pratiques de réglementation dans la préparation, l'adoption et l'application des règlements techniques grâce à l'utilisation de normes internationales) et M (Utilisation de la surveillance des marchés comme moyen complémentaire de protéger les consommateurs et les utilisateurs des marchandises de contrefaçon).



IV. Conclusion

11. Les résultats de l'enquête ont été présentés aux réunions du bureau du Groupe de travail et des rapporteurs/coordonnateurs (mai 2009) et ont été utilisés pour établir l'ordre du jour provisoire de l'actuelle session du Groupe de travail (par exemple, séances spéciales, réunions-débats).

Annexe

Cadre directeur pour l'auto-évaluation du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6)

Enquête sur l'utilisation des recommandations du WP.6 pour l'élaboration des politiques nationales et par les milieux professionnels

I. Objet

Quel est le principal objet de l'évaluation? Sur quel thème l'évaluation portera-t-elle?

1. Améliorer la connaissance de l'utilisation qui est faite des recommandations.

II. Champ d'application

Quels sont les paramètres de l'évaluation? Qu'est-ce qui sera inclus dans l'évaluation, ou en sera exclu?

2. Il est proposé que l'enquête porte sur toutes les recommandations du WP.6 pour évaluer l'utilisation qui en est faite. Il s'agit de savoir:
 - a) Dans quelle mesure les participants aux sessions du WP.6 utilisent effectivement les recommandations;
 - b) Dans quel domaine/contexte ils utilisent les recommandations;
 - c) Quelles recommandations leur sont le plus utiles.
3. Le champ de l'évaluation se limite à ces caractéristiques de l'utilisation qui est faite des recommandations et ne concerne pas d'autres activités du WP.6.

III. Généralités

Informations générales pertinentes, telles que brève description du programme ou de l'activité devant être évalué, résumé des résolutions pertinentes, conclusions de rapports récents

4. Le WP.6 (et son prédécesseur) émet des recommandations depuis sa création en 1970. De nombreux États membres ont déclaré apprécier le travail d'ensemble réalisé par le Groupe de travail. Toutefois, l'utilisation qui est faite des recommandations du WP.6 est difficile à évaluer, et ne l'a jamais été à proprement parler. C'est la première fois qu'une enquête est réalisée sur cette question, et il n'y a donc pas de précédent.

IV. Enjeux

Quelles sont les principales questions auxquelles s'efforcera de répondre l'évaluation?

5. Il s'agit d'abord et avant tout d'obtenir confirmation de l'utilisation par les participants aux sessions du WP.6 dans leur environnement professionnel des recommandations du Groupe de travail, qui sont un aspect fondamental de ses activités. Un autre point intéressant est d'obtenir une estimation de la proportion d'utilisateurs du secteur privé et d'établir si certaines recommandations sont nettement plus utilisées que d'autres.

V. Méthodologie

Quelle(s) méthode(s), telles que examen préliminaire de fichiers et de données, enquêtes et entrevues, visites sur le terrain, groupes thématiques, etc., sera(seront) utilisée(s) pour l'évaluation? Quelles données sont déjà disponibles auprès d'autres sources?

6. Il n'existe pas de données provenant d'autres sources sur la question. Toutes les données seront recueillies au moyen d'une enquête réalisée auprès des participants aux sessions du WP.6.

VI. Calendrier d'évaluation

7. Élaborer un calendrier pour les phases décrites ci-après de l'auto-évaluation:

a) *Travaux de recherche préliminaires*: Une réunion informelle a eu lieu pour examiner les thèmes susceptibles de faire l'objet de l'auto-évaluation (octobre 2008);

b) *Collecte de données*: Un formulaire d'enquête a été distribué au cours de la dix-huitième session annuelle du Groupe de travail. Il sera à nouveau distribué à d'autres sessions du Groupe de travail (novembre 2008-octobre 2009);

c) *Analyse des données*: Les données recueillies après la première diffusion de l'enquête ont déjà été analysées. Elles seront regroupées avec les données recueillies ultérieurement pour analyse finale (octobre 2009);

d) *Projet de rapport (y compris un examen collégial)*: Un rapport sera établi sur la base de cette analyse et sera examiné par des personnes associées aux activités du WP.6 (fin octobre 2009);

e) *Rapport final*: Le rapport final sera disponible en novembre 2009.

VII. Ressources

Quel personnel sera associé à la réalisation de l'évaluation? D'autres ressources sont-elles nécessaires?

8. Le personnel du secrétariat supervisera la réalisation de l'enquête et analysera les données.

VIII. Exploitation escomptée/étapes suivantes

Quelle utilisation devrait être faite des résultats de l'auto-évaluation? Quelles procédures ou quels arrangements seront mis en place pour examiner les résultats de l'auto-évaluation et élaborer un plan d'action?

9. Grâce à cette enquête, le WP.6 devrait acquérir une meilleure connaissance des utilisateurs réels et potentiels de ses recommandations, ainsi que de leurs besoins. Il pourrait en outre améliorer ses mécanismes, ses processus et ses procédures de suivi et d'évaluation continue.
